

CRE n°13-009

Auteurs : E. BLAZY (SMEAG),
N. LEGRAND (Bureau d'études Biotope)

Dest. : Membres du comité de pilotage
et participants des groupes de travail

Date : 20/03/2013

Site Natura 2000 de la Garonne en Aquitaine FR7200700

Élaboration du Document d'Objectifs

Compte-rendu des groupes de travail sur les propositions d'actions

À Cadillac, le mardi 12 février 2013

À Boé, le jeudi 14 février 2013

Présents :

La mairie de Cérons,
La mairie de Langon,
La mairie de Castets-en-Dorthe,
La mairie de Villenave-d'Ornon,
La mairie de Saint-Pardon de Conques,
La mairie de Beautiran,
La mairie de Blanquefort,
La mairie de Lestiac-sur-Garonne,
La mairie de Marmande,
La mairie de Boé,
Le Conseil Général du Lot-et-Garonne,
La Communauté de communes de Langon,
La Communauté de communes du canton de Laplume en Bruilhois,
La Chambre d'agriculture de Gironde,
La Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne,
L'UNICEM Aquitaine,
L'Association des pêcheurs professionnels en eau douce de la Gironde (AADPPED Gironde),
La Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature (SEPANSO),
L'Association pour la gestion de la réserve naturelle de la Frayère d'Alose,
La fédération de pêche de Gironde,
La fédération de pêche du Lot-et-Garonne,
La fédération des chasseurs de Lot-et-Garonne,
La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde,
La Direction Départementale des Territoires du Lot-et-Garonne,

Les Voies Navigables de France (VNF) Gironde,
Le Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG - structure porteuse),
Le bureau d'études Biotope (prestataire).

Ont été excusés :

J. BILIRIT, Président du comité de pilotage, Président du SMEAG et maire de Fourques-sur-Garonne,
La mairie de Saint-Pierre de Mons,
La mairie de Bègles,
La mairie de La Réole,
La mairie de Thouars-sur-Garonne,
La mairie de Moirax,
La Communauté de Communes du Réolais,
La Communauté Urbaine de Bordeaux,
Le SCOT Sud Gironde,
Le Conseil Général de Gironde,
Le syndicat mixte du Pays d'Albret Porte de Gascogne,
La sous-préfecture de Nérac,
Le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine,
Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Aquitaine,
La Chambre de Commerce et de l'Industrie de Lot-et-Garonne.

Déroulement des deux groupes de travail :

- **Point 1** : rappel des principales étapes de l'élaboration du document d'objectifs, des inventaires écologiques et présentation de l'organisation de la réunion
- **Point 2** : travail en sous-groupe sur les propositions d'actions (recueil des avis, débat)

I. Synthèse des inventaires écologiques

E. BLAZY présente une synthèse du travail réalisé sur la Garonne en Aquitaine. Les inventaires biologiques ont permis de recenser 38 habitats naturels et semi-naturels dont **20 sont d'intérêt communautaire** (les saulaies arborescentes à Saule blanc* et les saulaies-peupleraies arborescentes* étant prioritaires au sens de la Directive Habitat-Faune-Flore D92/43/CEE). Le site abrite également **10 espèces animales d'intérêt communautaire** (l'Esturgeon européen* et le Vison d'Europe* étant prioritaires au sens de la Directive Habitat-Faune-Flore D92/43/CEE).

Des inventaires complémentaires sur la Garonne ont été réalisés par GPSO dans le cadre de la Ligne à Grande Vitesse (LGV). Bien que les données cartographiques ne soient pas encore disponibles, il a été observé d'autres espèces d'intérêt communautaire :

- 6 espèces de chauves-souris : Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Barbastelle d'Europe, Minioptère de Schreibers, Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein qui utilisent la Garonne comme terrain de chasse ;
- 1 mammifère : la loutre d'Europe, particulièrement impactée par la qualité de l'eau et la fragmentation des habitats de bord de Garonne.

II. Organisation des ateliers de travail

N. LEGRAND, du bureau d'étude Biotope, présente ensuite le déroulement de la réunion. Il rappelle l'objectif principal de Natura 2000 qui est de « **maintenir de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales** ».

L'objectif de ces ateliers est de définir un programme d'actions du site de la Garonne en Aquitaine à partir des objectifs de développement durable précédemment établis. Le travail s'effectue en sous-groupe afin que chacun puisse participer aux débats.

III. Synthèse des propositions d'actions

Un tableau de synthèse a été réalisé afin de reprendre chaque proposition d'action par rapport aux objectifs de développement durable et opérationnels (colonne « Résultats groupes de travail : propositions d'actions »). Ce compte-rendu est exhaustif par rapport aux débats qui ont eu lieu lors de ces groupes de travail cependant certaines actions devront être regroupées ou reformulées pour qu'elles soient à même de conserver/restaurer la biodiversité de la Garonne.

La dernière colonne comprend des exemples :

- d'actions contractuelles de gestion des sites Natura 2000 éligibles à un financement au titre du Programme de Développement Rural Hexagonal (mesure 323B et 227) - contrats Natura 2000 forestiers ou contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers,
- de Mesures Agroenvironnementales Territorialisées (MAET) - contrats agricoles,
- d'éléments susceptibles d'être inscrits dans la Charte Natura 2000,
- de mesures hors-contrat.

Vous pouvez nous retourner vos remarques sur ces propositions jusqu'au mercredi 10 avril, date à partir de laquelle une rédaction plus précise de chaque fiche action débutera.

Pour chaque fiche, seront renseignés, les habitats et espèces, les territoires et acteurs concernés, les descriptifs des engagements, les montants d'aides, les ressources financières mobilisables, les indicateurs d'évaluation et de suivis ...



Objectifs DD	Objectifs Opérationnels	Habitats ciblés	Espèces ciblées	Résultats groupes de travail : propositions d'actions	Exemples d'actions - mesures
ODD1 Conserver et restaurer les habitats naturels, les habitats d'espèces et les espèces d'intérêt communautaire	OO1 Préserver et favoriser le maintien des habitats aquatiques d'intérêt communautaire	Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	Espèces piscicoles	<p>Limiter les intrants agricoles et éventuellement industriels</p> <p>Maintien des couverts végétaux pour capter les matières en suspension (MES)</p> <p>Remise aux normes des réseaux d'eaux usées (lien avec le SAGE)</p> <p>Actualiser le schéma directeur d'entretien des berges (SDE)</p> <p>Limiter les dragages dans le lit mineur ou cibler les périodes de dragages</p> <p>Sensibilisation sur l'utilisation de produits phytosanitaires</p> <p>Suivi du développement des surfaces d'herbiers</p> <p>Maintien et respect des débits minimums d'étiage</p>	A32319P - Restauration de frayères
					A32320P et R / F22711 - Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
					A32327P - Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
					MAET concernant les limitations de fertilisation, les limitations de produits phytosanitaires et les couvertures de sol (FERTI, PHYTO, COUVER, HERBE)
					Hors-contrat : Suivi des développements d'herbiers aquatiques
					Hors-contrat : mettre en place des outils de communication (plaquette de sensibilisation, ...)
					Charte : réduction des pollutions domestiques, agricoles (bonne pratique sur les intrants et phytosanitaires) et industrielles
					Charte : respecter les débits réservés
	OO2 Maintenir et restaurer les habitats favorables au Vison d'Europe	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3)	Vison d'Europe*	<p>Restaurer-augmenter la capacité d'accueil du Vison d'Europe</p> <p>Restaurer les haies</p> <p>Ouvrages transparents pour le franchissement des routes et des points durs</p> <p>Restaurer la continuité des saulaies et des frênaies le long de la Garonne</p> <p>Entretien des berges pour limiter l'embroussaillage</p> <p>Transparence pour le Vison dans le cas de nouveaux aménagements</p>	A32307P - Décapage ou étrépage sur de petites placettes en vue de développer des communautés pionnières d'habitats hygrophiles
					A32306P - Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
					A32311P - Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
					A32310R - Chantier d'entretien mécanique et faucardage des formations végétales hygrophiles
OO3 Restaurer du rôle tampon de la végétation rivulaire	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3) Végétation des berges exondées (3270) Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	Angélique des estuaires * Vison d'Europe* Espèces piscicoles	<p>Elagage-taille-coupe des secteurs les plus fermés (à voir selon les types d'habitats)</p> <p>Communiquer sur le choix des essences à favoriser</p> <p>Maintenir des prairies plutôt que des cultures</p> <p>Lutter contre les sources de pollutions diffuses</p> <p>Identifier des zones d'opportunités pour implanter des zones tampons</p> <p>Végétalisation des zones humides avec espèces allochtones dans les zones d'opportunités</p> <p>Maintien des boisements rivulaires ou replantation - diversification des strates</p> <p>Régénération, reboisement sur les berges à nues</p> <p>Diversification des essences de feuillus utilisées pour le reboisement</p>	A32306P - Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets	
				A32306R - Chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers	
				A32311P - Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles	
				MAET concernant l'entretien des ripisylves, des haies et des bosquets (LINEA)	
				Hors-contrat, charte : Favoriser l'amélioration du milieu dans les zones de sylviculture (itinéraires techniques sylvicoles)	
				Charte : établir une zone tampon autour de la Garonne (zones d'opportunités ?)	
				Charte : établir une liste d'essences autochtones à favoriser pour la revégétalisation/plantation	
				Charte : favoriser les prairies aux cultures en bord de Garonne	
OO4 Restaurer et entretenir les milieux ouverts en voie de fermeture	Mégaphorbiaies (6430) Végétation des berges exondées (3270)	Angélique des estuaires *	<p>Broyage des secteurs embroussaillés/prairies abandonnées</p> <p>Favoriser l'entretien par des exploitants agricoles</p> <p>Coupe et broyage de la végétation ligneuse sur certains secteurs</p> <p>Faucardage de la végétation rivulaire</p> <p>Pâturage des prairies</p> <p>Fauche tous les 2 ans pour limiter les espèces ligneuses</p>	A32301P - Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage	
				A32305R - Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger	
				A32310R - Chantier d'entretien mécanique et faucardage des formations végétales hygrophiles	
				A32304R - Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts	
				MAET concernant les engagements applicables aux prairies (SOCLEH, HERBE, MILIEU) et à l'ouverture de milieu en déprise (OUVERT)	

Objectifs DD	Objectifs Opérationnels	Habitats ciblés	Espèces ciblées	Résultats groupes de travail : propositions d'actions	Exemples d'actions - mesures
	OO5 Favoriser la présence d'une végétation herbacée en sous strates des boisements	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3)	Angélique des estuaires * Vison d'Europe*	Implantations de roseaux sur certains secteurs Pratiquer des interventions matérielles Entretien moins régulier des peupleraies pour favoriser l'apparition de corridors écologiques	F22715 - Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive MAET concernant les couvertures de sol (COUVER) Charte : Favoriser l'amélioration du milieu dans les zones de sylviculture
	OO6 Adapter la fréquentation du site en respectant la sensibilité des espèces et de leurs habitats	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3) Végétation des berges exondées (3270) Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	Angélique des estuaires * Vison d'Europe* Espèces piscicoles	Communiquer avec la pose de panneaux pédagogiques Maintien de couloirs de circulation exempts de fréquentation humaine + conserver les possibilités de libre circulation pour la faune Favoriser l'accès à des trouées-milieux remarquables Permettre l'accès du public à des cheminements réservés Valorisation des actions menées sur le site	F22714 - Investissements visant à informer les usagers de la forêt
					F22709 - Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt
					A32326P - Aménagement visant à informer les usagers de limiter leur impact
					A32324P - Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement des accès
					MAET concernant la mise en défens temporaire de milieux remarquables (MILIEU01)
					Charte : sensibiliser le public aux bonnes pratiques à respecter sur un site Natura 2000
	OO7 Maintenir et restaurer les habitats des différentes espèces piscicoles utiles à l'ensemble des leurs cycles de vie	Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	Espèces piscicoles	Restauration des frayères connues historiquement par les pêcheurs et les organismes de recherche Restauration de bras morts envasés - circulation des espèces Eliminer les embâcles en bords de Garonne Mise en place de couverts végétaux en hiver à l'échelle du lit majeur Notion de transparence sédimentaire à favoriser Renforcer les outils législatifs pour la préservation des frayères (étendre le périmètre existant de la RNN Alose d'Agen) Réactiver les bras secondaires	A32319P - Restauration de frayères
					Hors-contrat : Recensement des frayères historiques
					Hors-contrat : Poursuivre le repeuplement des esturgeons
	OO8 Maintenir et restaurer les zones humides	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3) Végétation des berges exondées (3270) Herbiers des eaux stagnantes (3150)	Angélique des estuaires * Vison d'Europe*	Broyage des prairies abandonnées avec exportation du produit de fauche Gestion par fauche et pâturage Etendre le périmètre du site pour intégrer les zones humides Intégrer les objectifs du SAGE Limiter le drainage des parcelles agricoles	A32307P - Décapage ou étrépage sur de petites placettes en vue de développer des communautés pionnières d'habitats hygrophiles
					A32309P - Création ou rétablissement de mares ou d'étangs
A32312P - Curages locaux des canaux et fossés dans les zones humides					
A32304R - Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts					
MAET concernant l'entretien des fossés, des plans d'eau, les engagements applicables aux prairies (LINEA, SOCLE, HERBE, MILIEU)					
Hors-contrat : étendre le périmètre pour intégrer les zones humides lors de la révision du DOCOB					
Charte : Limiter le drainage des parcelles agricoles					
OO9 Assurer une quantité suffisante pour être favorables aux espèces et habitats d'intérêt communautaire	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3) Végétation des berges exondées (3270) Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	Angélique des estuaires * Vison d'Europe* Espèces piscicoles	Faire remonter les aspects PGE/SAGE aux différents acteurs (plaquette pédagogique) Identifier les débits biologiques favorables aux espèces migratrices - Améliorer les connaissances sur les aspects qualitatifs et les espèces IC Favoriser la mise en place de cultures moins gourmandes en eau	Charte : Respecter les débits réservés	
				Charte : Sensibiliser les préleveurs d'eau	
				Hors-contrat : mettre en place des outils de communication (Sensibiliser sur l'utilisation des phytosanitaires)	
				MAET concernant les couvertures de sol, les limitations d'intrants, la gestion des prairies, la limitation de produits phytosanitaires (COUVER, FERTI, SOCLE, HERBE, MILIEU, PHYTO)	
				Charte : Réduction des pollutions domestiques (mise aux normes des STEP - lien avec le SAGE), favoriser les zones tampons après les STEP	
OO10 Assurer et restaurer la qualité de l'eau			Recenser les STEP qui dysfonctionnent Communication (plaquette informatives) auprès des différents acteurs Maintien d'un couvert végétal sur les cultures en période hivernale à l'échelle du bassin versant Favoriser les zones tampons après les ouvrages de traitements des eaux (proscrire les rejets directs) Communication autour de l'usage des produits phytosanitaires (particuliers-agriculteurs-communes) Raisonner l'épandage	Hors-contrat : Etudes et suivis supplémentaires sur la qualité de l'eau	

Objectifs DD	Objectifs Opérationnels	Habitats ciblés	Espèces ciblées	Résultats groupes de travail : propositions d'actions	Exemples d'actions - mesures	
ODD2 Restaurer, améliorer et maintenir le fonctionnement hydrodynamique et les aspects qualitatifs et quantitatifs de la Garonne favorable aux habitats naturels, aux habitats d'espèces et espèces d'intérêt communautaire	OO11 Maintenir et favoriser la dynamique érosion-dépôt et la diversité des écoulements			Coupe sélective/maintien de certains secteurs Dévégétalisation ou revégétalisation selon les habitats naturels présents Griffage des bancs alluvionnaires pour remobiliser les sédiments Contrôler la végétation en fonction des habitats présents Sensibiliser les différents acteurs au fonctionnement naturel d'un cours d'eau (plaquette informative) Pas de scarification afin de pérenniser les îles existantes Arrêter les enrochements et supprimer les épis si absence d'enjeux humains et matériels	A32316P - Chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive	
					A32318P - Dévégétalisation et scarification des bancs alluvionnaires	
					Hors contrat : Acquisition/convention pour laisser une bande latérale à l'érosion	
					Hors-contrat : Mettre en œuvre des chantiers d'expérimentation de restauration de la mobilité	
	OO12 Restaurer et maintenir les annexes hydrauliques	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3) Végétation des berges exondées (3270) Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	Végétation des berges exondées (3270) Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	Vison d'Europe* Lamproie de Planer Lamproie fluviatile (ou de rivière) Lamproie marine Bouvière	Girobroyage, /faucardage, coupe sélective de la végétation en place Coupes sélectives des arbres, coupe des arbres sénescents situés en bordure du cours d'eau Identifier les zones d'expansions naturelles des crues (actuelles et historiques) afin de favoriser le débordement de la Garonne sur ces secteurs Reconversion des gravières en annexes hydrauliques (analyse technique préalable, actions au cas par cas en fonction de l'intérêt écologique des milieux). Curage et coupe de de la végétation sur les milieux en voie de fermeture Identifier les secteurs où il y a des phénomènes d'érosions importants avec des enjeux humains et matériels faibles pour laisser faire	A32315P - Restauration et aménagement des annexes hydrauliques
						A32312P et R - Curages locaux des canaux et fossés dans les zones humides
						MAET concernant l'entretien des fossés et canaux, des haies et ripisylves (LINEA) et de la remise en état des surfaces prairiales après inondation dans les zones d'expansion de crue (MILIEU02)
						Hors-contrat : recensement des champs d'expansion de crues (actuels et historiques)
	OO13 Limiter l'artificialisation des berges et l'aménagement du lit mineur de la Garonne	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3) Végétation des berges exondées (3270) Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	Angélique des estuaires * Vison d'Europe* Espèces piscicoles	Revégétalisation Communication auprès des communes	A32306P - Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
						A32311P - Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
						A32325P - Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires
						F22703 - Mise en œuvre de régénérations dirigées
OO14 Résorber durablement les décharges sauvages et autres déchets sur les berges et dans le lit mineur de la Garonne				Enlever mécaniquement les épaves en lit mineur Inventaire des décharges sauvages et communication auprès des différents acteurs Favoriser les opérations nettoyeurs la nature	Hors-contrat : Réaliser un inventaire des décharges	
					Hors-contrat : Mettre en place des chantiers de nettoyage	
	OO15 Maintenir la continuité écologique pour les poissons migrateurs	/	Esturgeon européen* Saumon Atlantique Grande Alose Alose feinte Lamproie marine Lamproie fluviatile	Recensement des ouvrages hydrauliques bloquants et des linéaires à fortes potentialités pour les différentes espèces de poissons migratrices Mettre en place des passes à poissons Ne pas reconstruire Beaugard, effacer cet ouvrage, le rendre transparent pour les poissons Eléments de communication auprès des collectivités	A32317P - Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur des rivières	
					Hors-contrat : mettre en place des passes à poissons	
					Hors-contrat : recensement des ouvrages hydrauliques bloquants pour les espèces de poissons migratrices et les linéaires à forte potentialité	
					Hors-contrat : mettre en place des outils de communication	
	OO16 Réduire l'extension du bouchon vaseux	/		Espèces piscicoles	Limiter les prélèvements d'eau dans la Garonne (en lien avec le PGE) Maintien de ripisylves denses et de zones tampons Favoriser certaines années les phénomènes de crue pour diminuer le bouchon vaseux Limiter l'apport en matières fines par couvert agricole temporaire, bandes enherbées Etudier l'influence des crues hivernales sur le bouchon vaseux, améliorer les connaissances sur la dynamique du bouchon vaseux	F22713 - Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
						A32316P - Chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive
						A32314R - Gestion des ouvrages de petite hydraulique
						A32314P - Restauration des ouvrages de petite hydraulique
						Hors-contrat : améliorer les connaissances sur la dynamique du bouchon vaseux
						Charte : limiter l'apport en matières fines par couvert agricole temporaire

Objectifs DD	Objectifs Opérationnels	Habitats ciblés	Espèces ciblées	Résultats groupes de travail : propositions d'actions	Exemples d'actions - mesures
ODD3 Maintenir et favoriser les corridors biologiques sur l'ensemble du site	OO17 Favoriser la transparence des infrastructures routières pour faciliter le transit du Vison d'Europe	/	Vison d'Europe*	Encorbellement et favoriser la présence de végétation sous les ouvrages d'art Zones rivulaires accessibles en période de déplacement du Vison d'Europe Intégrer cette notion de transparence dans les nouveaux projets Réactualiser le travail effectué par le CETE/DREAL Actions de sensibilisation basées sur des communes ou des sites pilotes avec soutien technique par un expert écologue	A32325P - Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires Hors-contrat : mettre en place des actions de communication
	OO18 Restaurer la ripisylve et de la végétation en berge	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3)	Angélique des estuaires * Vison d'Europe*	Girobroyage, /faucardage, coupe sélective de la végétation en place Coupes sélectives des arbres, coupes des arbres sénescents situés en bordure du cours d'eau Informations des riverains et accompagnement dans la gestion Travaux lourds de replantation avec recommandations (techniques à mettre en œuvre, essences etc.) Cohérence entre le docob et le plan Garonne	Hors-contrat - Favoriser l'évolution d'anciennes zones de populiculture vers des boisements de feuillus mixtes F22712 - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents A32306P - Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets Charte : Bouturage d'essences locales A32311P - Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
	OO19 Entretien la ripisylve et de la végétation en berge				Fauche tardive Entretien raisonné Accord d'exploitation, valorisation de la filière bois Formation technique des intervenants Structuration des actions à l'échelle de l'intercommunalité Développer une MAET relative à la mise en place de ripisylve en bord de parcelle Contrat d'aménagement et d'entretien des actions à l'échelle de l'intercommunalité Réactualiser le schéma directeur d'entretien (SDE) produit par le SMEAG Taille de stratification Cohérence entre la valorisation paysagère et les enjeux écologiques Hiérarchiser les secteurs de Garonne où mettre en œuvre des mesures Filière de valorisation pour les travaux menés en ripisylve (bois de chauffage)
ODD4 Lutter et contrôler la prolifération des espèces exotiques envahissantes au regard de la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire	OO20 Lutter contre la prolifération des espèces végétales exotiques à caractère envahissant	Mégaphorbiaies (6430) Saulaies (91E0*-1) Frênaies (91F0-3)	/	Eviter la prolifération de la Jussie Etablir un plan de gestion des digues pour gérer la végétation Proposer aux mairies une liste d'espèce à planter et à éviter (information) Informers les pépiniéristes, travailler avec la filière horticole Proposer des sites pilotes pour expérimenter des méthodes de lutte Arracher les espèces contrôlables et encore peu étendues	A32320P et R - F22711 - Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable Hors-contrat : Réaliser et mettre en œuvre des cahiers des charges d'élimination par espèce végétale envahissante Hors-contrat : Réaliser un état de situation pour chaque espèce végétale envahissante Hors-contrat : Suivi des espèces végétales envahissantes
	OO21 Lutter contre la prolifération des espèces animales exotiques à caractère envahissant	Végétation des berges exondées (3270) Herbiers des eaux stagnantes (3150) Herbiers des eaux courantes (3260)	Angélique des estuaires * Vison d'Europe* Espèces piscicoles	Renforcer les actions d'éliminations des ragondins Interdire l'élevage de Ragondin - Vison d'Amérique Accentuer le piégeage et l'élimination du Vison d'Amérique Identifier des filières commerciales d'exploitations des espèces invasives Piégeage sans restriction particulière à l'échelle de la Garonne et des rivières contiguës Points de collecte pour récupérer les espèces invasives (SPA) Informers les collectivités et les riverains sur les risques liés à l'introduction de certaines espèces exotiques	A32320P et R - F22711 - Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable Hors-contrat : Réaliser et mettre en œuvre des cahiers des charges d'élimination par espèce animale envahissantes Hors-contrat : Réaliser un état de situation pour chaque espèce animale envahissante Hors-contrat : Mettre en place des outils de communication (mairies, ...)

Objectifs transversaux	Objectifs opérationnels	Résultats groupes de travail : propositions d'actions
OT1 Améliorer les connaissances sur les espèces et les habitats d'intérêt communautaire	Suivre et évaluer l'état de conservation des différentes espèces et habitats	Poursuivre les connaissances sur le Vison d'Europe Suivi de la reproduction des poissons migrateurs
	Mettre en œuvre des inventaires complémentaires et des études spécifiques sur certaines espèces	Etudes sur la Loutre et son retour sur la Garonne Etudes sur la Lamproie fluviatile et l'Alose feinte Suivi des espèces envahissantes (végétales et animales dont le Ragondin et le Silure)
	Prendre en compte l'évolution du site par rapport aux changements climatiques	Suivi faune/flore de manière régulière sur des site pré-identifiés afin d'évaluer les changements Suivi de la variation du front de salinité
OT2 Sensibiliser, informer et mettre en valeur le site Natura 2000 La Garonne en Aquitaine	Sensibiliser les différents acteurs aux diverses menaces qui pèsent sur le site (espèces exotiques végétales et animales à caractère invasif, déficit en eau, pollutions diverses etc.)	Panneaux informatifs pour les usagers des servitudes le long de la Garonne Journées thématiques Panneaux de sensibilisation
	Mettre en cohérence les actions avec celles déjà mises en œuvre dans d'autres programmes (SAGE, PGE etc.).	Cohérence avec le DOCOB Garonne amont Actions "Nettoyons la nature" Journées connaissances de Garonne Développer une économie liée aux espèces envahissantes
	Valoriser et faire connaître la richesse du site	Interventions en milieux scolaires Développer le tourisme écologique Panneaux pédagogiques
	Assurer la cohérence des projets sur la Garonne : AEAG, SAGE, Trame verte bleue, SCOT, PLU	Meilleure cohérence à avoir entre les différentes réglementations Nettoyage des digues (les ASA n'en n'ont pas les moyens)
	Prise en compte du DOCOB dans les politiques publiques	Mise en cohérence du DOCOB avec les docs d'urbanisation et les évaluation des incidences
OT3 Animer le DOCOB	Evaluer l'action du DOCOB pour hiérarchiser à nouveau les objectifs en fonctions des résultats de l'évaluation	Le Sméag devrait faire l'animation de la mise en œuvre du DOCOB Les mesures mises en place doivent faire l'objet de suivis avec des indicateurs fiables
	Suivre et contrôler de la mise en œuvre efficace des mesures correctrices et compensatoires dans le cadre des évaluations d'incidences NATURA 2000 (via un groupe de réflexion)	Refaire périodiquement les inventaires une fois les mesures adoptées Réunir les acteurs locaux Avoir des référents au sein des collectivités